

## CONVOCATION

---

Objet : Conseil Municipal du 07 mars 2024.

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan, à laquelle vous êtes prié(e) de bien vouloir assister, aura lieu le :

**07 mars 2024 à 19h00,  
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville  
2 Place du Général Leclerc  
40 000 Mont de Marsan**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets des délibérations s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

**Charles DAYOT**  
Maire de Mont de Marsan



En cas d'empêchement et de rédaction d'un pouvoir, veuillez transmettre celui-ci à l'adresse suivante: [assemblees@montdemarsan-agglo.fr](mailto:assemblees@montdemarsan-agglo.fr)



Direction des Affaires Juridiques  
et de la Commande Publique  
Service des Assemblées

## ORDRE DU JOUR

### Conseil Municipal du 07 mars 2024

1. Procès-verbal de la séance du 30 janvier 2024.
2. Compte rendu des décisions du Maire.

#### **I – Ressources Humaines**

3. Présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes – Année 2023.
4. Mise à jour du tableau des effectifs.
5. Fixation des conditions de recrutement sur l'emploi de Régisseur(se) des collections au sein du Musée (Iso-effectif).

#### **II – Urbanisme et foncier**

6. Acquisition parcelles non bâties – Avenue du Colonel Rozanoff et Chemin du Baradé à Mont de Marsan.
7. Convention de servitudes avec ENEDIS – 8 Impasse de Tivoli.
8. Convention de servitudes avec ENEDIS – Rue du Grand Barrère.
9. Convention de servitudes avec le SYDEC – Avenue de Sabres 2<sup>e</sup> Tranche.
10. Convention de servitudes avec le SYDEC – Café Music.
11. Maison des Associations - Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'un terrain bâti - Parcelle section AY n°115 (1215 m<sup>2</sup>) et n°357 (482m<sup>2</sup>).
12. Maison des Associations - Cession d'un terrain bâti parcelle section AY n°115 (1215 m<sup>2</sup>) et n°357 (482m<sup>2</sup>).

### **III – Développement durable et transition écologique**

*13.* Attribution d'une aide à l'achat d'appareil de piégeages des moustiques tigres.

### **IV – Action Coeur de Ville**

*14.* Prise de participation de la SAS VITALANDES dans la SAS VITA INDUS NORTHON 2 - Accord de la commune de Mont de Marsan, actionnaire et administrateur de la SATEL.

*15.* Cession des étages de la Poste R+1, R+2, combles et caves - Parcelle section AB n°307 (600 m<sup>2</sup>).

### **V – Solidarité et handicap**

*16.* Régularisation des numéros de parcelles à La Hiroire cédées au Conseil Départemental des Landes dans le cadre de l'initiative « Chacun sa vie, chacun sa réussite » - Maison de l'autisme.

### **VI – Politique de la Ville**

*17.* Approbation du contrat de ville 2024-2030 de Mont de Marsan Agglomération.

### **VII – Culture**

*18.* Projet de réhabilitation du Musée Despiau Wlerick - Plan prévisionnel de financement.

### **VIII – Finances**

*19.* Apurement compte 1069 – Budget principal de la Ville – modification.

*20.* Débat d'orientations budgétaires 2024.

**Questions diverses.**